



Partenariats
Public
Privé

Les partenariats Public-Privé

Introduction aux Partenariats Public-Privé

18 octobre 2016

Banque Mondiale

Ministre de l'Économie et des Finances

M
MOTT
MACDONALD



BANQUE MONDIALE



Sommaire

▶ 1 Éléments
de contexte en
Mauritanie

▶ 2 Caractéristiques et
les différents types
de PPP

▶ 3 Avantages et limites
des PPP

▶ 4 Le cycle d'un projet
PPP

Introduction aux Partenariats Public-Privé

1. Eléments de contexte des infrastructures

Besoins

Besoin d'investir dans les infrastructures et accroître le niveau de services public en Mauritanie

Contexte

Contexte de contrainte budgétaire forte dans le pays

Nécessité

Comment optimiser le coût global de ces investissements tout en gardant l'objectif final de fournir un service public au citoyens?



Maitrise d'ouvrage publique ou Partenariats Public-Privé?

L'Autorité publique décide et réalise un projet pour fournir un service public.

L'Autorité publique assume tous les risques majeurs.

L'Autorité publique contractualise avec plusieurs entreprises (maîtrise d'œuvre, conception, construction, entretien/maintenance)



Surcoûts des marchés publics

Budget et délais dépassés car prévisions optimistes:

- Sous-estimation du budget
- Surestimation du besoin (ex: trafic)

Sous-estimation des risques

- Manque de capacité à anticiper les risques de surcoûts
- Les retards mènent à des coûts supplémentaires

Impact sur les services publics

Manque de prise en compte du cycle de vie des projets : risque sur le niveau de maintenance effectuée sur l'ouvrage

Constat

L'absence de gestion des **coûts** et des **risques** mènent à des coûts supplémentaires et un moindre qualité des services publics

► Quelles sont les principales caractéristiques d'un Partenariat Public-Privé?

1 Contrat

De **long terme** entre une autorité publique et une entreprise privée

3 Résultats

Les **obligations** du partenaire privé sont précises

5 Paiement

La rémunération du privé est liée aux résultats et reflète sa **performance**

2 Mission

Prestations de travaux et services pouvant inclure financement, conception, construction, entretien, maintenance, exploitation

4 Financement

Recours du financement **privé**

6 Transfert de risques

Au partenaire privé: **allocation** des risques optimale

PPP



Le Partenariat Public Privé: un outil pertinent?



Le PPP est un outil de la commande publique qui peut répondre dans certains cas aux risques de surcoûts des projets d'infrastructures et au souci de fournir un service public à « qualité constante ».

Introduction aux Partenariats Public-Privé

2. Les caractéristiques et les différents types de PPP

Les caractéristiques et les différents types de PPP

2.1 Introduction: Partenariat Public-Privé: de quoi parle t-on?

Que sont les Partenariats Public-Privé?

Il n'existe pas de définition universellement reconnue du concept de « PPP »

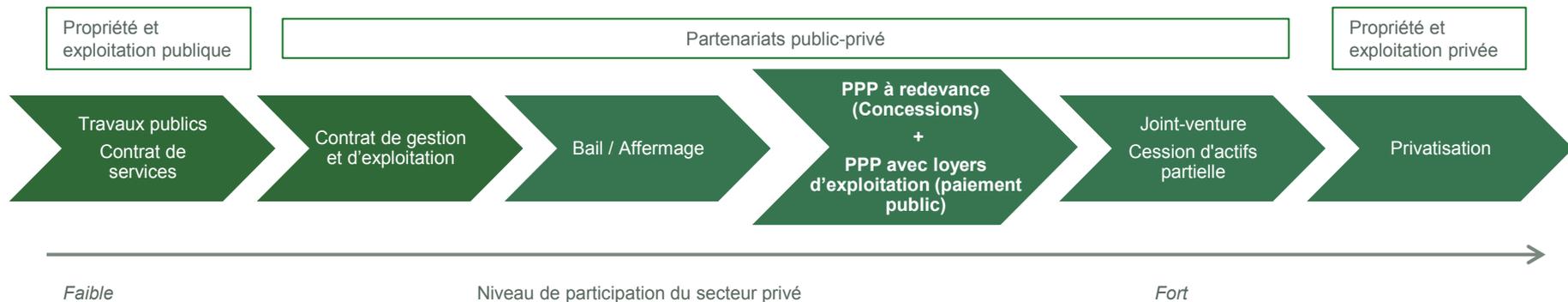
Le terme « Partenariat Public-Privé » peut recouvrir différents types de contrat suivant le périmètre d'intervention et le mode de rémunération du partenaire privé.

« Un Partenariat Public-Privé est un contrat de long-terme, entre une entité publique et une société privée, au travers duquel la société privée s'engage à fournir un service global pouvant combiner financement, conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une infrastructure publique.»

Banque Mondiale



Les différents degrés d'implication du public et du privé sur un projet



► Rappel - les types de Délégation de Service Public

| | Privé | Public |
|------------|---|---|
| Concession | <p>Investissement</p> <p>Redevance</p> | |
| Affermage | | <p>Investissement</p> <p>Partage de la Redevance perçue sur les usagers</p> |
| Régie | <p><i>Rémunération forfaitaire</i></p> <p><i>Participation au résultats</i></p> | <p>Investissement</p> <p>Redevance</p> |

► Les PPP sont complémentaires aux outils de la commande publique

« Aux côtés des marchés publics et de la gestion déléguée des services publics, les PPP sont de nature à faciliter la réalisation d'infrastructures de qualité déterminants pour la croissance du Royaume [du Maroc] ».

Le Point « Afrique - Partenariat public-privé (PPP) : le Maroc ouvre la voie », 25 février 2015



▶ Les PPP ne sont pas une privatisation ou une perte de souveraineté

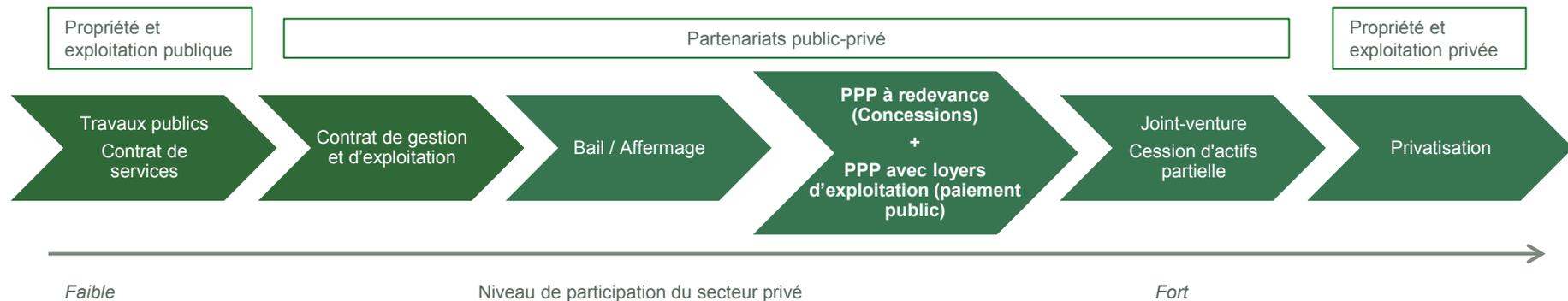
« Il ne s'agit pas d'un recul de l'Etat, mais du renforcement de son rôle en réalisant un certain nombre de projets de développement dans différents secteurs qui peuvent faire l'objet de PPP sur la base d'objectifs clairs. »

Mohammed Boussaid,
ministre de l'Economie et des finances, Maroc, mai 2015

Les caractéristiques et les différents types de PPP

2.2 Quel(s) type(s) de Partenariats Public-Privé pour la Mauritanie?

Les différents degrés d'implication du public et du privé sur un projet



1. PPP avec paiement d'une redevance par les usagers (concessions)

Les usagers remboursent le service directement (investissement et gestion du service)

2. PPP avec loyer d'exploitation (infrastructures sociales généralement)

Les revenus issus de la collecte des impôts et des taxes par les autorités publiques servent à rembourser le service et l'investissement (loyer et gestion du service)

3. Solutions mixtes (subventionnées)

Dans le cas où les revenus anticipés ne suffisent pas à rembourser l'investissement et la gestion du service sur la période du contrat

▶ 1. PPP avec paiement d'une redevance par les usagers (concessions)

L'Autorité publique confie une mission globale à un partenaire privé: conception, construction, financement, exploitation, maintenance

La partie privé contrôle les coûts et les risques qu'elle supporte à long terme

Le partenaire privé est rémunéré en contrepartie de la réalisation de l'ouvrage et la fourniture du service, soit directement par les usagers, soit par l'Autorité publique.



▶ 2. Les Partenariats Public-Privé à loyer d'exploitation (paiement public)

L'Autorité publique confie une mission globale à un partenaire privé: conception, construction, financement, exploitation, maintenance.

La partie privé contrôle les coûts et les risques qu'elle supporte à long terme

L'Autorité publique paie un loyer régulier en contrepartie de la fourniture d'un niveau de service et d'investissement.



► Quelles différences entre PPP à redevance (type concession) et en loyers (paiement public)?

| Type de PPP | | Que fait le privé? | Rémunération | Conditions / incitations |
|--|--|---|--|---|
| PPP avec redevance payée par les usagers | Concession de services publics et de travaux, affermage et régie intéressée | Exécution de travaux et/ou gestion d'un service public ou d'intérêt général. | La rémunération du concessionnaire est liée aux recettes d'exploitation, le plus souvent perçues directement auprès des usagers. | Liée au résultat de l'exploitation du service / ouvrage. |
| PPP avec loyer payé par l'Autorité | Marché de PPP français (ex Contrat de Partenariat) ou Private Finance Initiative anglo-saxon (PFI) | Mission globale: financement, construction / transformation, maintenance et / ou exploitation / gestion d'investissement / équipements. | La rémunération du cocontractant est effectuée par la personne publique à compter de la mise en service de l'ouvrage. | Liée aux objectifs de performance fixés Et à des recettes annexes éventuelles. |

Les caractéristiques et les différents types de PPP

2.3 L'allocation des risques

Les risques du projet sont alloués à la partie qui est la plus à même de les gérer, c'est à dire, la partie qui a la capacité de :

1. **Influencer** le facteur du risque, lorsque cela est possible.
 2. Influencer la sensibilité du projet au facteur risque, c'est à dire **anticiper** ou répondre au risque, s'il n'est pas possible de l'influencer directement.
 3. **Absorber** le risque, lorsqu'il ne peut pas être influencé et que son impact ne peut non plus être contrôlé.
- Influencer le risque
 - Anticiper ou contrôle le risque
 - Absorber le risque

Modèle simplifié de l'allocation des risques selon le type de PPP

| Risques | Contrat de gestion | Affermage/ régie intéressée | PPP à redevance (concession) | PPP à loyer |
|--|--------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------|
| Investissement initial (conception/construction) | ● | ● | ○ | ○ |
| Financement | ● | ● | ○ ● | ○ ● |
| Risque commercial | ● | ○ | ○ | ● |
| Exploitation | ○ | ○ | ○ | ○ ou ● |
| Entretien et maintenance | ○ | ○ | ○ | ○ |
| Renouvellement des actifs | ● | ● | ○ | ○ |
| Durée du contrat généralement observée | 3-5 ans | 5-15 ans | 20 ans et + | 20 ans et + |

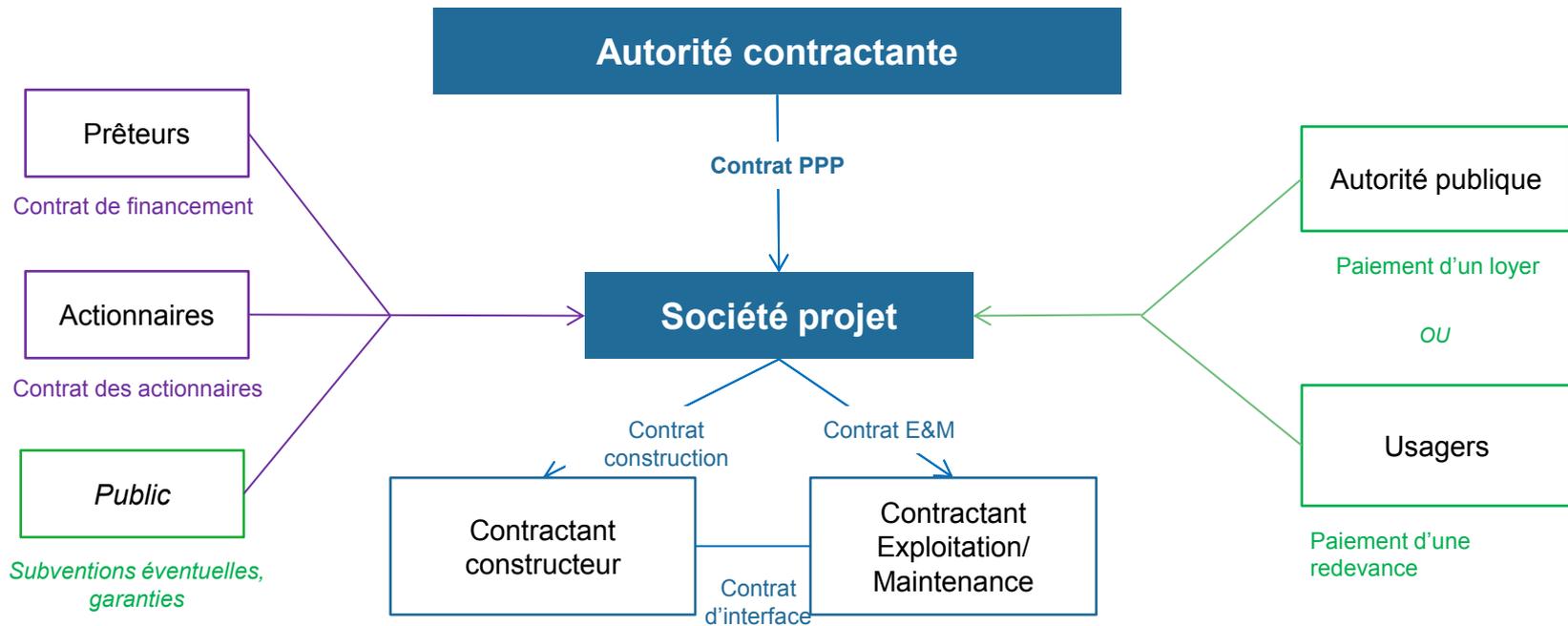
● Public ○ Privé

Païement d'une redevance par les usagers

Les caractéristiques et les différents types de PPP

2.4 Schéma contractuel type dans le cas d'un PPP

► Schéma contractuel type d'un projet en partenariat public-privé



Les caractéristiques et les différents types de PPP

2.5 Exercices pratiques: maîtriser les concepts

► Quels sont les différents degrés de PPP au sens large ?

6 réponses sont attendues par ordre croissant de l'engagement du partenaire privé

1

2

3

4

5

6

► Quels sont les principes clés des PPP parmi les propositions suivantes?

Vrai ou faux? (1/3)

L'Autorité publique décharge toutes ses responsabilités sur le partenaire privé

Les PPP permettent une allocation optimale des risques entre l'Autorité publique et le partenaire privé

Le partenaire privé n'engage aucun financement

La société projet créée par les parties privées supporte tous les risques (construction, financement, exploitation, etc.)

Les contrats PPP sont de nature complexes

Le partenaire privé n'a pas d'autres objectifs que la rentabilité de son investissement

► Quels sont les principes clés des PPP parmi les propositions suivantes? **REPNSES**

Vrai ou faux? (1/3)

L'Autorité publique décharge toutes ses responsabilités sur le partenaire privé

FAUX

La société projet créé par les parties privées supporte tous les risques (construction, financement, exploitation, etc.)

FAUX – partage des risques

Les PPP permettent une allocation optimale des risques entre l'Autorité publique et le partenaire privé

VRAI

Les contrats PPP sont de nature complexes

VRAI

Le partenaire privé n'engage aucun financement

FAUX – mais possibilité de subventions

Le partenaire privé n'a pas d'autre objectifs que la rentabilité de son investissement

FAUX – objectifs de performance fixés par la personne publique

► Quels sont les caractéristiques d'un PPP avec redevance (type concession)?

Vrai ou faux? (2/3)

Le concessionnaire est seulement responsable de la construction de l'infrastructure

L'Autorité publique ne contrôle pas les obligations du concessionnaire

L'Autorité publique peut financer une partie du projet

Le partenaire privé n'a aucune relation avec les usagers/utilisateurs du service /infrastructure

Les concessions sont des contrats à court terme car il y a peu d'investissement

Le contrat de concession ne peut pas être modifié

► Quels sont les caractéristiques d'un PPP avec redevance (type concession)?

REPONSES

Vrai ou faux? (2/3)

Le concessionnaire est seulement responsable de la construction de l'infrastructure

FAUX

Le partenaire privé n'a aucune relation avec les usagers/utilisateurs du service /infrastructure

FAUX

L'Autorité publique ne contrôle pas les obligations du concessionnaire

FAUX

Les concessions sont des contrats à court terme car il y a peu d'investissement

FAUX

L'Autorité publique peut financer une partie du projet

VRAI (subventions, mise à disposition des terrains, fiscalité...)

Le contrat de concession ne peut pas être modifié

FAUX

► Quels sont les caractéristiques d'un PPP à paiement public?

Vrai ou faux?(3/3)

Le partenaire est responsable de la conception, de la construction de l'infrastructure et de l'exploitation/maintenance du service

L'Autorité publique n'interagit pas avec le partenaire privé en phase de construction

Le PPP à paiement public ne fait pas partie des outils de la commande publique

Le partenaire privé est rémunéré par l'Autorité publique quoiqu'il arrive

Aucune renégociation possible avec le partenaire privé sur ce contrat à long terme

Les PPP à paiement public engagent le budget de l'Etat sur le long terme

► Quels sont les caractéristiques d'un PPP à paiement public? **REPONSES**

Vrai ou faux? (3/3)

Le partenaire est responsable de la conception, de la construction de l'infrastructure et de l'exploitation/maintenance du service

VRAI

L'Autorité publique n'interagit pas avec le partenaire privé en phase de construction

FAUX

Le PPP à paiement public ne fait pas partie des outils de la commande publique

FAUX

Le partenaire privé est rémunéré par l'Autorité publique quoiqu'il arrive

FAUX – contrat à performance

Aucune renégociation possible avec le partenaire privé sur ce contrat à long terme

FAUX

Les PPP à paiement public engagent le budget de l'Etat sur le long terme

VRAI

Introduction aux Partenariats Public-Privé

3. Avantages et limites des PPP

Les caractéristiques et les différents types de PPP

3.1 Les avantages des Partenariats Public- Privé

▶ Avant de se lancer dans le montage d'un projet en PPP...

Quel est le meilleur type de montage contractuel pour fournir un service public à moindre coût et à qualité constante?



► Les avantages généralement admis

- 1 Capacité à développer et maintenir les infrastructures de base **durables**
- 2 Garantie du respect du **calendrier** de la réalisation du projet
- 3 Accès aux gains opérationnels **d'efficacité** en s'appuyant sur l'expérience et la capacité d'innovation du privé dans le cadre d'un **contrat global**
- 4 Utilisation **efficace** et **planifiée** sur le long terme des budgets publics
- 5 Renforcement de la capacité d'**innovation**
- 6 **Transfert** et répartition des **risques** adaptés
- 7 Coût connu sur toute la durée du projet : **prévision budgétaire** à long terme
- 8 Cadre et mécanisme incitatif de **performance** du service public
- 9 Le gouvernement est libéré de la contrainte de gérer quotidiennement les infrastructures et se **recentre sur le service aux citoyens**.



► Pourquoi recourir à un PPP?

Un partage des risques optimal

- Un partage optimal des risques entre les partenaires public et privé engendre un bilan coût / avantages (*value for money*) plus favorable pour le secteur public.
- Qualité du service constante et vérifiable



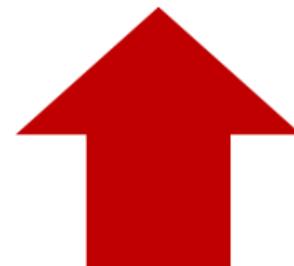
Coût du financement privé

- Intérêts de la dette
- Rémunération des fonds propres
- Coûts de transaction (complexité contrats)



Gains d'efficacité

- Maîtrise des risques
- Prise en compte du cycle de vie du projet
- Incitation à la performance



Les caractéristiques et les différents types de PPP

3.2 Les limites et conditions de recours aux Partenariats Public- Privé

► Les inconvénients généralement admis

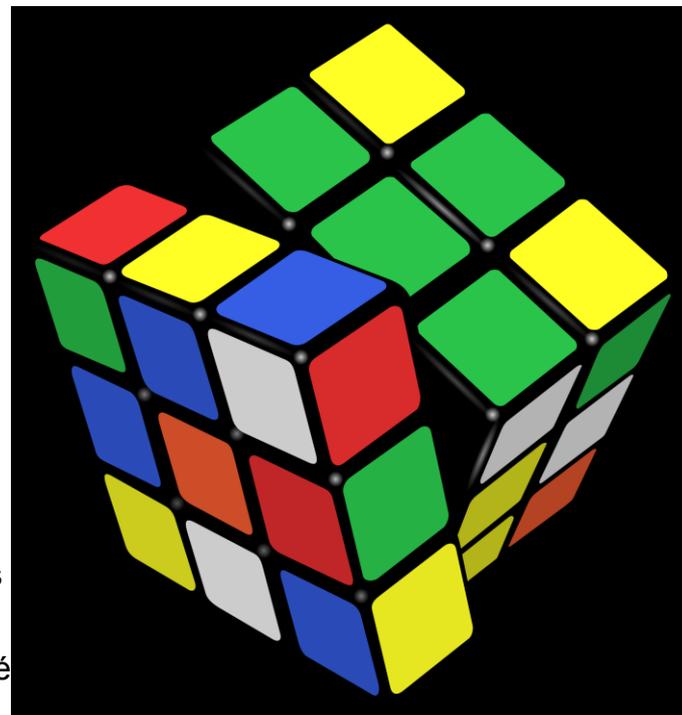
1 **Coûts** de transaction élevés

2 **Partage**
« optimal » du risque est difficile à déterminer

3 **Coût** accru du financement privé

4 **Concurrence** limitée car

- coûts de compétition élevés
- coût de la prise de risque
- grandes entreprises favorisé



Les PPPs sont **complexes** et nécessitent des coûts de structuration importants.

C'est pourquoi ils requièrent :

- une préparation et planification détaillée
- une gestion adaptée de la phase de passation de contrat
- une rédaction rigoureuse des termes du contrat: établissement des critères de performance des services fournis, la répartition des risques et la rémunération du partenaire privé

► Comment se lancer dans un montage en PPP?

Les conditions

- 1** Un **cadre** juridique et institutionnel clair
- 2** La qualité de **préparation** et une planification détaillée du projet
- 3** L'**expérience** et la capacité d'innovation du partenaire privé
- 4** Identifier la **structure adaptée** aux conditions spécifiques du projet
- 5** La **qualité des contrats**: équilibre entre les parties, pérennité des relations, convergence des attentes des citoyens/secteur public /secteur privé
- 6** Possibilité de **transférer** les risque afférents de manière durable au privé
- 7** La **rigueur** dans le suivi et le contrôle de l'exécution des engagements des deux parties
- 8** La **capacité** du secteur public à gérer des projets complexes
- 9** La **transparence** dans le processus de mise en concurrence et de sélection du partenaire privé

► Pourquoi recourir à un montage en PPP?

Les conditions

« Les Partenariats Public Privé ne sont pas une fin en soi, mais un outil au service d'un projet d'intérêt public. »



Les caractéristiques et les différents types de PPP

3.3 Les PPP sont-ils adaptés pour les collectivités locales?

Pour ou contre?

« Avons-nous des profils capables de rédiger de manière minutieuse et correcte les contrats de partenariats entre le public et le privé ? »

Ahmed Seddik,
président du bloc Front populaire à l'ARP,
Tunisie, lors du vote de la loi PPP

« Dans beaucoup de collectivités locales, on fait appel au partenariat public-privé pour la construction d'infrastructures, sans aucun respect des principes de base qui fondent ce type de financement, à savoir le partage des risques, une durée relativement longue, la conception/construction, le financement/rémunération »

Meissa Diouf,
Secrétaire élu au conseil départemental de Thiès, Sénégal

Retour d'expérience sur les contrats de PPP en France

La Cour des Comptes souligne « certains avantages avérés des contrats de partenariat : performance notamment énergétique, respects des délais de construction. »

« Les contrats de partenariat peuvent s'avérer a posteriori plus coûteux que les marchés classiques ».

Source:
Rapport annuel de la Cour des comptes en France,
11 février 2015,
"Les partenariats public-privé des collectivités territoriales :
des risques à maîtriser ».

Les conditions pour que les collectivités locales recourent aux PPP

1 Montant d'investissement significatif

3 Soutenabilité budgétaire démontrée

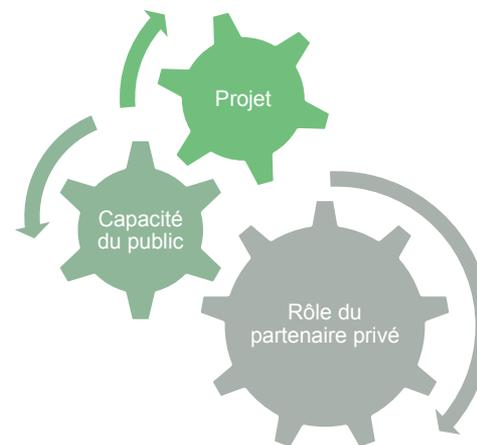
5 Motif avéré de complexité, d'urgence ou d'efficacité économique

7 Capacité de la collectivité à négocier et à assurer le suivi du contrat sur sa durée

2 Evaluation préalable non biaisée

4 Partage des risques réellement équilibré entre la collectivité et le titulaire du contrat

6 Réelle mise en concurrence dans l'attribution du contrat



Retour d'expérience sur les PPP en loyers d'exploitation mis en œuvre par les collectivités locales:

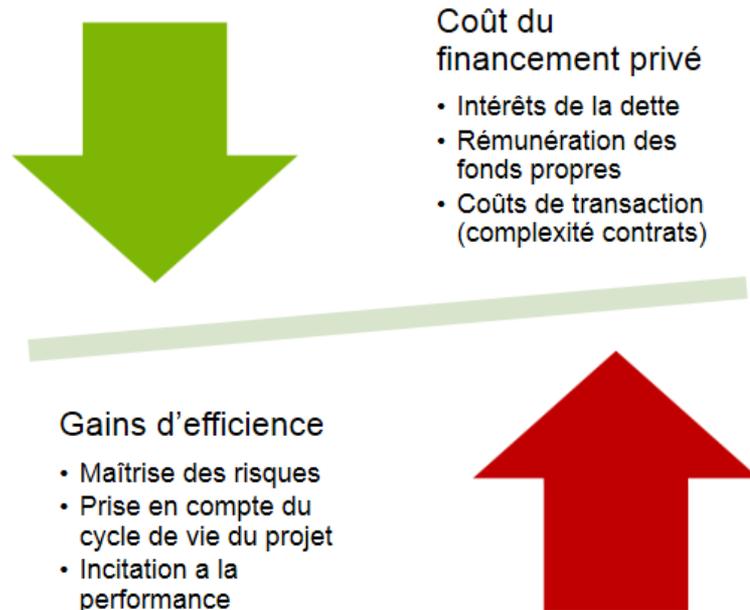
- Loyers élevés, coûts prévisionnels souvent dépassés
- Les évaluations préalables insuffisantes et biaisées
- Rôle de l'Unité PPP peut être ambiguë: juge et partie
- Opacité dans l'attribution des contrats, des clauses et un suivi des contrats problématiques

→ **Les faux pas dans le montage ont entraîné pour les collectivités locales la perte des avantages usuels du montage en PPP**

→ **Il faut être très rigoureux au niveau municipal pour se lancer dans un financement en montage complexe**

Les caractéristiques et les différents types de PPP

3.4 Un PPP coûte-t-il plus cher qu'un projet classique?



Surcoûts

Le recours au partenariat public-privé **entraîne un surcoût de financement**

Surcoût en termes de taux d'intérêt

L'endettement privé est en effet plus onéreux que l'endettement public car l'Etat bénéficie d'une cotation plus favorable

Surcoût en termes de frais de transaction liés

- à la complexité des procédures pour monter les dossiers
- et les coûts de renégociation des contrats

Economies

Le recours au partenariat public-privé peut engendrer des **économies de construction et de maintenance** en raison d'une meilleure prise de risques par le privé

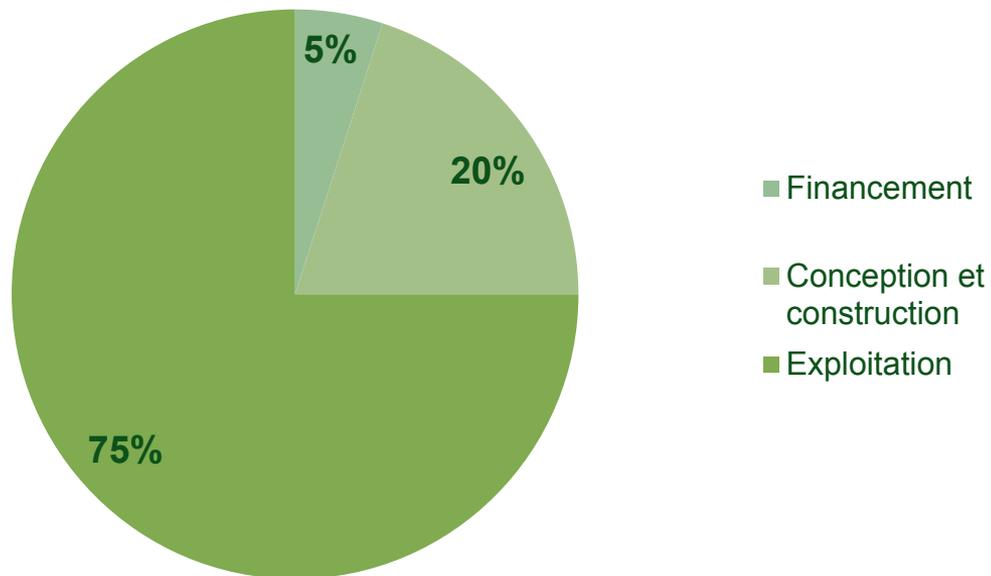
Prise en compte des risques de conception /construction

Choix des matériaux, afin de vérifier leur résistance dans le temps, et ne pas altérer la rentabilité de son opération.

Prise en compte des risques opérationnels

Prise en compte des risques financiers

Coût global d'un projet d'infrastructure sur 50 ans



Public



L'Etat peut payer un coût de capital plus élevé, lié à la prime de risque de l'opérateur privé...

Privé



Si cela conduit au final à un coût total inférieur



L'Etat peut considérer le recours au PPP comme une « assurance » contre les risques de dérive de délai et de coûts.

Bilan coût avantages

Logique de transfert des risques de la sphère publique au partenaire privé

Les caractéristiques et les différents types de PPP

3.5 Cas pratique

► Projet de ferme éolienne

Un montage en PPP est-t-il envisageable? Confirmez / infirmez et argumentez pour chaque point

1 Caractéristiques techniques

Ferme éolienne de 100 MW en zone désertique à proximité de la côte maritime

3 Public

L'Autorité contractante est la société publique d'électricité

5 Investissements

100% privés

7 Attractivité

Des projets solaires ont déjà été lancés dans le pays (marché publics / EPC)

2 Financement

Estimé à 100 m USD

4 Cadre juridique

Code de l'électricité, permettant l'intervention du secteur privé
Pas de loi PPP en vigueur dans le pays

6 Capacité

Public: inexpérimenté
Privé: investisseurs étrangers expérimentés dans l'éolien; Capacité de l'entreprise à gérer des projets en PPP

8 Contexte politique

Elections présidentielles prévues dans 12 mois

Analyse

1 **Caractéristiques techniques**

Projet de grande envergure permettant l'amélioration de l'accès à l'électricité
Technicité du à l'environnement

2 **Financement**

Montant significatif et assez attractif pour le secteur privé

3 **Public**

L'Autorité contractante semble être légitime et compétente, à vérifier dans les textes

4 **Cadre juridique**

Vérifier la portée du code de l'électricité
Est-il en accord avec les lois (hiérarchie des normes)?
Est-il respecté / éprouvé?

5 **Investissements**

Financement privé. Il faut toutefois vérifier la solidité des investisseurs

6 **Capacité**

Le public doit s'adjoindre de l'expertise et conseil requis.
Les capacités du privé semble être adéquates à celles requises par un schéma en PPP.

7 **Attractivité**

Climat attractif pour les investisseurs
Marché sectoriel ouvert

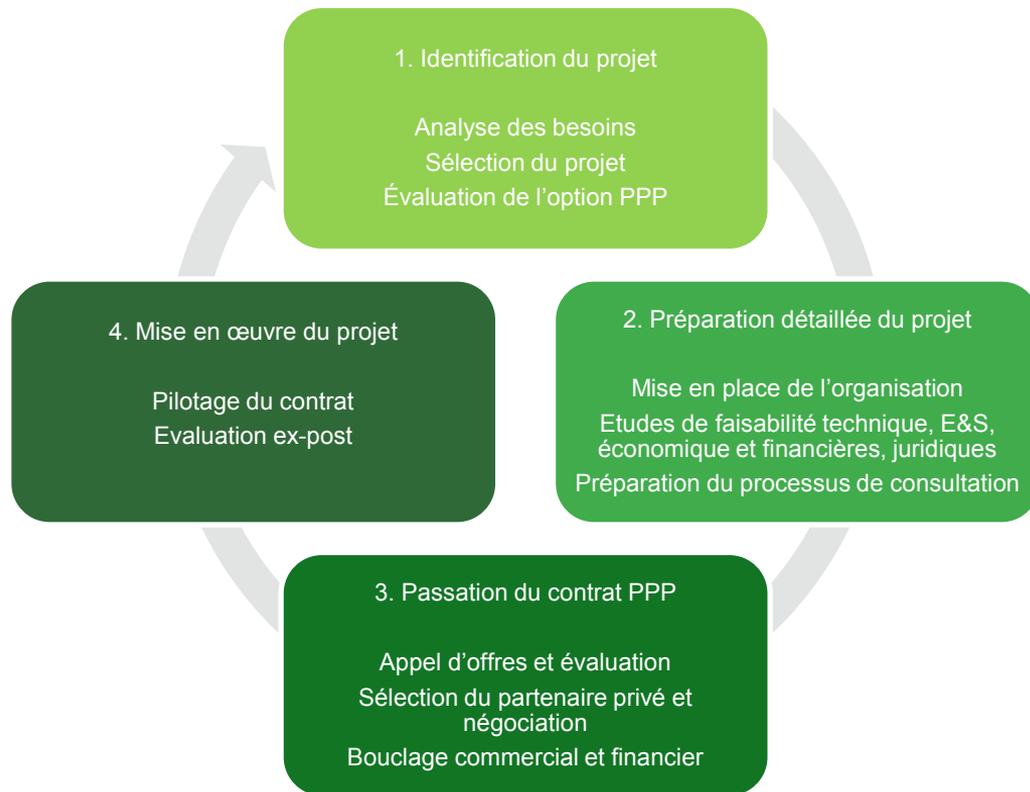
8 **Contexte politique**

Il faut évaluer le soutien politique à ce projet, en particulier après les élections

Introduction aux Partenariats Public-Privé

4. Le cycle d'un projet PPP

► Les principales étapes d'un projet PPP



Le cycle d'un projet PPP

4.1 Rôles et responsabilités de l'Autorité publique

Le rôle essentiel de l'Autorité publique: identifier un projet en Partenariat Public-Privé



Evaluer le besoin et l'opportunité du projet

- *Evaluer la demande des citoyens*
- *Identifier un projet qui réponde à ce besoin*
- *Rédiger une note de concept du projet*



Intégrer le projet dans une vision stratégique

- *Vérifier si ce projet s'intègre dans une vision planifiée du secteur*



Constituer une équipe projet

- *Mettre en place une équipe dédiée au projet avec une expertise technique, financière, juridique, etc.*



Définir le projet

- *Lancer une étude de pré faisabilité technique, économique, financière, E&S*



Etudier l'option PPP

- *Analyse des coûts / bénéfices du projet en PPP ou autres modes contractuels*
- *Soutenabilité financière et budgétaire*
- *Banquabilité du projet*
- *Répartition des risques*

Le rôle essentiel de l'Autorité publique: préparer un projet en Partenariat Public-Privé



Organiser les étapes du projet

- *S'assurer des ressources humaines et financières pour préparer et développer le projet*
- *Etablir le calendrier du projet*



Lancer les études de faisabilité et recruter les consultants

- *Rédiger les termes de référence pour recruter les consultants*
- *Lancer les études de faisabilité technique, E&S, économique, juridique, financière, etc.*



Valider le projet PPP

- *Par les autorités compétentes*



Faire approuver le projet PPP

- *Par les autorités compétentes, notamment le Ministère en charge du budget sur l'engagement financier public à long terme du projet*

Le rôle essentiel de l'Autorité publique : lancer la consultation d'un projet en Partenariat Public-Privé



Préparer les documents de consultation

- Préparer les documents de consultation et les documents contractuels
- Se préparer aux négociations avec le privé



Lancer la consultation publique

- Lancer l'avis d'appel à manifestation d'intérêt et évaluer l'intérêt du marché
- Lancer l'appel d'offres public



Evaluer les offres, négocier et attribuer le contrat PPP

- Evaluer les offres reçues
- Négocier le contrat
- Attribuer le contrat
- Finaliser le bouclage financier et commercial du projet

Le rôle essentiel de l'Autorité publique : mettre en œuvre un projet en Partenariat Public-Privé



Garantir le service public aux citoyens



Suivre et contrôler les performances du partenaire privé

- Appliquer les pénalités si besoin



Gérer le contrat

- Gérer les modifications du contrat



Anticiper la fin du contrat

- Préparer la fin du contrat
- Préparer le futur mode de gestion de l'infrastructure



Lancer l'évaluation du projet

- Bénéficier d'un retour d'expérience

Le cycle d'un projet PPP

4.2 Chronogramme indicatif d'un projet PPP

Le cycle d'un projet PPP

4.3 Les conditions pour développer un programme PPP en Mauritanie?

1 Etablir un cadre législatif et institutionnel clair

Comité de décision

Comité technique

Autorités de contrôle et de régulation

Experts clés et dédiés

2 Garantir un climat des affaires attractif et sécurisé sur le long terme

Sécuriser la transaction dans le pays

Pour les investisseurs privés (opérateurs et institutions financières)

3 Obtenir un soutien / engagement politique

A différents niveaux

Durable

La loi sur les PPP: pourquoi?

- 1 Donne un poids politique et législatif au programme PPP du pays
- 2 Définit les Partenariats Public-Privé et les dispositions particulières qui leurs sont applicables
- 3 Définit les institutions gouvernementales impliquées dans la mise en œuvre d'un projet en PPP et le fonctionnement des parties prenantes
- 4 Définit les procédures de structuration d'un PPP: élaboration, développement, mise en œuvre
- 5 Pratique harmonisée des PPP, facilitée pour les institutions impliquées dans le développement et le processus d'approbation
- 6 Etablit un cadre clair pour les investisseurs privés: hausse de la confiance

La Cellule d'appui aux PPP: pourquoi?

Constat:

Besoin d'expérience
et de capacité

- 1 Promouvoir le programme PPP du pays
- 2 Soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre du programme et des projets PPP
- 3 Construire et développement un portefeuille de projets PPP
- 4 Evaluer / approuver les projets PPP
- 5 Multisectorielle / transversale

Pour tirer partie des avantages et du potentiel du montage en PPP, les Autorités publiques doivent:

1. Développer une politique claire des PPP
2. Ancrer les principes des PPP à travers l'adoption et l'application d'un cadre législatif/réglementaire PPP
3. Etablir un mécanisme pour évaluer le programme PPP
4. Adopter des procédures claires et définir les responsabilités pour le développement et la mise en œuvre des PPP
5. Etablir une structure dédiée aux PPP

Les Partenariats Public-Privé

Echanges et discussions

Contacts

Antoine Bonnafous

Directeur de projet

E Antoine.Bonnafous@mottmac.com

T +33 (0)1 83 79 01 04

Stéphane Bouche Osochowski

Expert PPP

E Stephane.BoucheOsochowski@mottmac.com

T +33 (0)1 83 79 00 96

Albane Deau

Chef de projet – Expert PPP

E Albane.Deau@mottmac.com

T +33 (0)1 83 79 01 15



► Projet de ferme éolienne

Un montage en PPP est-t-il envisageable? Confirmez / infirmez et argumentez pour chaque point

1 Contrat

Mission globale

3 Public/usagers

Vente de l'électricité directement aux usagers.

5 Actifs

Les actifs sont gérés par le partenaire privé

7 Allocation des risques

Allocation des risques (financier, risques trafic, inflations, risque technique, etc.) réalisée au stade de préparation du projet

2 Rémunération

Rémunération du partenaire privé par la vente d'électricité à la société publique d'exploitation

4 Durée

Durée du contrat de 10 ans.

6 Suivi du contrat

L'Autorité contractante contrôle les engagements de l'opérateur privé (production de MWh, maintien des installations, formation des agents publics, etc).

Analyse

1 Contrat

Périmètre du contrat:
Conception,
financement,
construction et
exploitation par
l'opérateur privé

2 Rémunération

La société publique
d'électricité rémunère le
partenaire privé de
l'électricité qu'il produit

3 Public/usagers

Si le partenaire privé
est rémunéré par la
société publique
d'électricité, il n'a pas
de relations avec les
usagers

4 Durée

La durée du contrat doit
être suffisamment longue
pour permettre à l'opérateur
privé de rembourser les
investissements

5 Actifs

Les actifs sont gérés par
le partenaire privé mais
la société publique
d'électricité reste
propriétaire et les
récupère à la fin du
contrat

6 Capacité

L'Autorité contractante doit
avoir les moyens
nécessaires pour suivre les
obligations du partenaire
privé et s'assurer de sa
capacité

7 Allocation des risques

L'allocation des risques
doit régulièrement être
revue et adaptée en
fonction des
changements du projet
et des négociations
avec le partenaire privé